

**LIGNES DIRECTRICES POUR RÉPONDRE À
L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LA
CRÉATION D'UN RÉSEAU RÉGIONAL DE
RECHERCHE MULTI-ACTEURS SUR
L'AGROÉCOLOGIE DANS LA RÉGION DE LA
COMMUNAUTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE
L'AFRIQUE AUSTRALE (SADC)**

Pour

Les co-candidats du consortium RMRN

Sur

L'agroécologie dans la région SADC

I. APERCU

1. **LE CONSORTIUM DU RÉSEAU RÉGIONAL DE RECHERCHE MULTI-ACTEURS (RMRN)** vise à soutenir et à promouvoir la transition des systèmes agroalimentaires le long de la voie agroécologique dans la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Ces lignes directrices fournissent des informations sur le consortium RMRN, et ce que CCARDESA voudrait voir dans une proposition (thèmes prioritaires), couplée à un plan bien défini et à un ensemble de critères de sélection qui aideront CCARDESA à mieux déterminer quelle proposition de consortium correspond le mieux aux objectifs du RMRN sur l'agroécologie dans la région de la SADC.

II. COMPOSITION D'UN CONSORTIUM RMRN

2. **CCARDESA est le demandeur de subventions** et les codemandeurs sont les quatre catégories d'institutions énumérées au paragraphe 5 ci-dessous. CCARDESA fournira des conseils et un soutien aux membres du RMRN, facilitera la communication, supervisera la gestion des ressources et reliera le RMRN aux politiques et priorités des communautés économiques régionales. Il y aura un protocole d'entente entre le CCARDESA et les membres du RMRN. Il y aura un contrat entre une délégation de l'UE et le secrétariat du CCARDESA, y compris le RMRN sélectionné.
3. Le **consortium RMRN** devrait être un groupe d'**institutions** et d'**organisations** assurant le leadership dans les processus scientifiques et la (co-)création de connaissances axées sur les systèmes agroécologiques agroalimentaires dans la région de la SADC. **Les consortiums RMRN** sont dirigés par **des organisations de recherche et des universités de la SADC**. Le consortium RMRN devrait inclure des partenariats cohérents avec (i) des organisations internationales et/ou des organisations de recherche/universités européennes et (ii) d'autres organisations telles que des ONG, le secteur privé, des organisations d'agriculteurs, la société civile et des entités publiques.
4. Il est prévu que la durée du consortium RMRN est de 48 mois maximum et disposera d'un budget maximum de 4 millions d'euros. Le budget exact et la durée seront déterminés au cours de la phase finale d'élaboration de la proposition. Des fonds supplémentaires seront fournis au CCARDESA pour lui permettre de jouer son rôle.
5. La composition du RMRN comprend les codemandeurs multisectoriels pertinents ; la composition indicative est donnée ci-dessous:
 - 2-4 organismes de recherche africains et ou,
 - 2-4 universités africaines et ou,
 - 1-2 organismes de recherche internationaux/européens et ou,
 - 1-2 organisations non spécialisées dans la recherche ; par exemple, les organisations d'agriculteurs, le secteur privé, les services de vulgarisation, ou la société civile et ou
 - Autres.

- Toutefois, le nombre total de co-candidats devrait être limité (6 à 8), et d'autres acteurs de base pourraient être impliqués en tant que sous-bénéficiaires.

III. QUI DEVRAIT POSTULER POUR DIRIGER, EXPLOITER ET COORDONNER LE CONSORTIUM RMRN

6. Les organismes de recherche et les universités de la région de la SADC peuvent postuler pour diriger et coordonner le **consortium RMRN**. Le demandeur doit satisfaire au critère d'admissibilité établi tel que décrit ci-après. Sans exception, le consortium devrait démontrer son expertise scientifique en agroécologie.

IV. CONTENU DE LA SOUMISSION DU RMN

Le contenu de la soumission des consortiums du RMRN comprendra.

a) Travaux proposés/prévus

Les travaux proposés comprennent les éléments B à G de la partie II du formulaire de soumission.

Les travaux proposés devraient être axés sur des approches innovantes pour produire des connaissances, tester ou mettre à l'échelle des solutions propices à une transition du système agro-alimentaire agroécologique, renforcer les capacités des chercheurs et autres acteurs (praticiens, décideurs politiques) ainsi que développer un lien efficace avec l'enseignement supérieur, devraient être une priorité.

La réponse à l'appel doit :

- Fournir des informations sur la méthodologie de recherche multidisciplinaire axée sur les 13 principes de l'agroécologie <https://www.agroecology-europe.org/wp-content/uploads/2023/03/Poster-13-principles-of-Agroecology-ENG.pdf>. (**Annexe 1**) ou aborder les nouveaux développements et les processus d'innovation de pointe guidés par les principes de l'agroécologie.
- Élaborer **des approches systémiques/holistiques** pour aborder la complexité de la transformation du système alimentaire à différents niveaux tels que les parcelles, les exploitations agricoles et les paysages.
- Aborder les **différentes composantes du processus d'innovation** (à savoir la production de connaissances, la cocréation de connaissances, le développement des technologies, le renforcement des capacités, les marchés et l'élaboration des politiques) en mettant l'accent sur les innovations économes et à forte intensité de connaissances adaptées aux réalités des communautés locales et des petits agriculteurs.
- Mobiliser **différentes disciplines** dont les sciences biophysiques et sociales pour pouvoir développer la recherche interdisciplinaire.
- Intégrer **des approches sensibles au genre** dans la promotion des femmes dans les sciences – technologie et innovation.

Les activités potentielles et attendues sont, par exemple :

- Produire des connaissances, mener des recherches de qualité, développer des outils et des méthodes scientifiques,
- Développer des systèmes de gestion des connaissances,
- Soutenir les programmes de doctorat,
- Réaliser des activités de formation scientifique et technique à l'intention des chercheurs,

- Renforcer la mise en réseau entre les membres du RMRN et les autres acteurs,
- Contribuer aux programmes d'enseignement supérieur,
- Soutenir les connaissances et les services aux praticiens et aux décideurs politiques,
- Organiser des événements et mettre en place des outils de sensibilisation pour l'adoption et la diffusion.

b) Liens avec les initiatives agroécologiques en cours dans la région de la SADC.

Ces informations devraient être résumées et conformes aux lignes directrices fournies dans le modèle pour la préparation des communications.

c) Gestion des connaissances, innovations, mise à l'échelle.

La réponse pour fournir les approches générales de gestion des connaissances, y compris les innovations attendues et les stratégies de mise à l'échelle / sortie.

V. CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA SOUMISSION DU RMRN

L'évaluation sera fondée sur cinq critères (**annexe 2**). Il s'agit notamment :

- 1. Le statut juridique du membre du RMRN** : Le statut juridique de la constitution dans le pays d'enregistrement selon les catégories clairement définies ; organisme de recherche africain, université africaine, organisme de recherche international/européen, organismes non-chercheurs; par exemple, les organisations d'agriculteurs, le secteur privé, les services de vulgarisation ou la société civile; et autre.
- 2. Les antécédents des membres du Consortium** en termes de (a) expérience, spécialisation en recherche agroécologie couvrant les 13 principes agroécologiques et (b) mise en œuvre de technologies spécifiques pertinentes et innovations soutenues par les membres du Consortium.
- 3. Travail prévu** : Il s'agit du pilier sur lequel les intervenants de l'appel doivent accorder une attention particulière. En effet, les activités prévues seront basées sur un contexte solide, des buts et des objectifs clairs ; des groupes cibles bien décrits, spécifiques à mettre en œuvre dans le cadre de composantes bien définies, des initiatives prévues de génération de connaissances et, enfin, un alignement complet sur les principes agroécologiques.
- 4. Liens entre les activités prévues du projet et d'autres initiatives agroécologiques dans la région** : Plus précisément, l'identification des initiatives et la manière dont les partenaires seront mobilisés. Les initiatives clés comprennent entre autres des partenariats avec les exécutants d'initiatives DeSIRA spécifiques dans la région et d'autres projets agroécologiques (agriculteurs des acteurs de la chaîne de valeur agroalimentaire, organisations d'agriculteurs et agences agricoles) et des liens spécifiques avec le programme CAADP XP4 mis en œuvre par CCARDESA
- 5. Gestion des connaissances, innovation, durabilité** : les approches de gestion et de partage des connaissances à utiliser, dans quelle mesure la proposition est innovante, comment aborder la durabilité de l'intervention (RMRN et autres interventions)

VI. THÈMES PRIORITAIRES

- a) **Agro-biodiversité pour soutenir les processus agroécologiques: L'agro-biodiversité** (cultures, animaux, mycorhizes/bactéries) est essentielle pour soutenir les processus écologiques vers des sols sains, des cultures diversifiées et des systèmes agricoles pour une meilleure production et résilience, des paysages diversifiés pour fournir des services écosystémiques. En abordant les dimensions techniques, économiques, sociales et politiques, on pourrait mettre un accent particulier sur (i) les cultures négligées et sous-utilisées, y compris la sélection évolutive et la gestion des systèmes semenciers, (ii) la diversité des races animales terrestres pour améliorer la résilience du système d'élevage et renforcer les systèmes d'agriculture mixte, (iii) l'agroforesterie (sélection et association des arbres, interactions avec les cultures) avec des enjeux spécifiques en fonction de la zone agroécologique (humide, sèche, irriguée).
- b) **Santé des sols pour améliorer la production et les services écosystémiques** : Les sols sont à la base de la production alimentaire et non alimentaire et génèrent des services écosystémiques (cycle de l'eau, stockage du carbone, etc.). Il est nécessaire de combler les lacunes dans les connaissances concernant les processus écologiques et le développement de solutions fondées sur les processus écologiques (y compris les engrais biologiques et organiques). Pour des raisons économiques et environnementales, les praticiens et les agriculteurs ont besoin d'un soutien (outils, modèles, services de conseil) dans une perspective holistique pour gérer la santé des sols, y compris le cycle des principaux nutriments (N, P, K) avec différentes sources (engrais organiques à l'exploitation et hors exploitation, engrais inorganiques, légumineuses, agroforesterie, etc.). La gestion et la gouvernance efficaces et inclusives de l'agriculture et des pâturages sont essentielles pour garantir que les sols peuvent fournir des services écosystémiques.
- c) **Lutte intégrée contre les ravageurs basée sur des processus agroécologiques** : Les ravageurs et les maladies constituent un défi pour la production en Afrique. Développer de nouvelles solutions basées sur des processus écologiques est une priorité pour éviter une dépendance écrasante aux pesticides chimiques. Un accent particulier devrait être mis sur le développement de solutions efficaces et fiables faisant appel à des ennemis naturels surveillés et stimulés à l'intérieur et autour des parcelles ou produits et diffusés. Une autre solution consiste à développer les bio-intrants en abordant les questions technologiques, réglementaires et commerciales, en accordant une attention particulière aux risques potentiels pour la santé humaine et celle des écosystèmes.
- d) **Gestion de l'eau pour faire face aux changements climatiques** : Dans un contexte de changement climatique croissant, il est de plus en plus important de disposer d'un meilleur suivi et de solutions innovantes pour faire face aux risques (sécheresse et inondations) et gérer l'eau pour la production agricole. Au-delà des grands projets irrigués, la R&I devrait aider les acteurs à développer de nouvelles pratiques (gestion des sols, identification de cultures et de systèmes cultureux adaptés, systèmes agroforestiers adaptés, etc.) et des technologies telles que l'irrigation goutte à goutte et la mobilisation des énergies renouvelables, de nouveaux processus participatifs de gestion de l'eau, etc
- e) **Mécanisation adaptée des petits exploitants agricoles pour accroître la productivité et les revenus des agriculteurs** : La faible productivité de la main-d'œuvre est un problème clé à résoudre pour améliorer la production et rendre les activités agricoles plus attrayantes et moins douloureuses, en particulier pour les jeunes et les femmes. La production et la transformation agricoles nécessitent une mécanisation adaptée pour les petits agriculteurs et transformateurs. La traction animale reste l'option la plus efficace dans de nombreux pays africains, mais quelques programmes de R&I travaillent à développer des solutions alternatives. De petits tracteurs et des outils adaptés sont

également nécessaires pour soutenir les systèmes agroécologiques avec des capacités locales de production et d'entretien. Cela soulève des questions de technologies, d'institutions et de politiques.

- f) Digitalisation pour l'agroécologie :** Des outils numériques sont développés et de plus en plus utilisés dans le secteur agricole en Afrique pour suivre les cultures et gérer les ressources telles que les pâturages ou l'eau, faciliter l'accès aux marchés (information sur les prix, traçabilité...) et aux services (intrants, services de conseil...). Ils sont utilisés par les agriculteurs et plus souvent par les praticiens. Cependant, les outils numériques pour l'agroécologie, aussi essentiels soient-ils pour cocréer et partager les connaissances (pratiques agroécologiques et gestion agricole, accès aux intrants pour l'agroécologie, développement des services économiques et sociaux), manquent d'attention. Adapté aux contextes locaux et basé sur les connaissances locales et scientifiques. Au-delà du développement technologique, les enjeux concernent les capacités (agriculteurs, conseillers) au niveau individuel et organisationnel et la gouvernance des données (vie privée, partage des droits de propriété, etc.)
- g) Chaînes de valeur pour faire évoluer l'agroécologie :** C'est une priorité d'étendre l'agroécologie à travers des chaînes de valeur capables de valoriser la production agricole basée sur des principes agroécologiques pour augmenter les revenus des agriculteurs. Plusieurs options devraient être envisagées. Premièrement, valoriser les produits agricoles avec différents mécanismes à évaluer et à améliorer (organisation, politiques, capacités) tels que les marchés urbains pour les chaînes de valeur courtes ou les systèmes de certification y compris participatifs. Deuxièmement, améliorer la transformation et le commerce basés sur l'économie circulaire et les énergies renouvelables, en phase avec une transition verte, et relever les défis technologiques, économiques et institutionnels. Troisièmement, le renforcement de chaînes de valeur spécifiques à fort potentiel écologique et économique comme les légumineuses (soja, haricots, arbres fourragers, etc.) ou les produits agroforestiers (karité, cacao, etc.) à différentes étapes de la chaîne de valeur : production dans des systèmes agricoles intégrés et diversifiés, transformation pour s'adapter aux besoins du marché et consommation.
- h) Le service innovation soutient :** Les agriculteurs ont besoin de soutien pour développer et améliorer les systèmes agricoles agroécologiques dans un contexte en mutation. Cependant, les services de conseil et autres services de soutien à l'innovation (incubateurs, plateformes d'innovation, etc.) doivent être adaptés ou renforcés pour fournir des services pertinents et efficaces avec une approche agricole holistique, basée sur les principes de l'agroécologie et visant à renforcer les capacités et à valoriser les connaissances locales. Des questions restent ouvertes sur les méthodes à utiliser et les capacités requises pour fournir des services, sur les mécanismes de gouvernance et de financement qui devraient être en place et enfin sur la performance des systèmes d'innovation agricole au niveau local, des services et des politiques.
- i) Les institutions et les politiques en tant que moteurs des transitions agroécologiques :** La transition du système alimentaire dépend du paysage institutionnel et politique. Les politiques mondiales, continentales et nationales guident la transition des systèmes alimentaires et peuvent façonner un environnement propice à la mise à l'échelle de l'agroécologie. Toutefois, il est nécessaire d'évaluer et de soutenir ces politiques pour contribuer efficacement aux changements. La transition agroécologique nécessite de nouveaux indicateurs (économiques, sociaux et environnementaux) et des systèmes de suivi adaptés pour évaluer la performance des systèmes alimentaires basés sur des principes agroécologiques. Les outils de modélisation au niveau des exploitations ou des pays sont également utiles pour évaluer dans quelle mesure et dans quelles conditions l'agroécologie peut relever les défis actuels (sécurité alimentaire, changement climatique, perte de biodiversité, etc.). Le dialogue avec les principales parties prenantes (agriculteurs, société civile, secteur privé, décideurs politiques)



est une étape clé pour définir les questions pertinentes, façonner le cadre analytique, discuter des résultats et proposer des solutions.

ANNEXE 1 : 13 PRINCIPES DE L'AGROÉCOLOGIE

Améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources :

1. Recyclage : Mettre l'accent sur les ressources renouvelables locales et fermer, dans la mesure du possible, les cycles des ressources en nutriments et en biomasse.
2. Réduction des intrants : Réduire ou éliminer la dépendance vis-à-vis des intrants achetés et améliorer l'autonomie.

Renforcement de la résilience :

3. Santé du sol : Garantir et améliorer la santé et le fonctionnement du sol pour favoriser la croissance des plantes, à travers la gestion de la matière organique et l'intensification de l'activité biologique du sol.
4. Santé animale : Améliorer la santé et le bien-être des animaux.
5. Biodiversité : Préserver et accroître la diversité des espèces, la diversité fonctionnelle et les ressources génétiques pour maintenir la biodiversité globale des agroécosystèmes dans le temps et dans l'espace aux niveaux des champs, des fermes et des paysages.
6. Synergies : Favoriser les interactions écologiques positives, les synergies, l'intégration et la complémentarité entre les éléments des agroécosystèmes (animaux, cultures, arbres, sol et eau).
7. Diversifier l'économie : Diversifier les revenus agricoles en veillant à ce que les petits agriculteurs jouissent d'une plus grande indépendance financière et puissent créer de la valeur ajoutée tout en leur permettant de répondre à la demande des consommateurs.

Assurer l'équité / la responsabilité sociale :

8. Cocréation de connaissances : Renforcer la cocréation et le partage horizontal des connaissances, y compris l'innovation locale et scientifique, par le biais d'échanges entre agriculteurs.
9. Valeurs sociales et types de régime alimentaire : Créer des systèmes alimentaires fondés sur la culture, l'identité, la tradition, l'équité sociale et l'égalité des sexes des communautés locales, et qui garantissent des régimes alimentaires sains, diversifiés, saisonniers et culturellement appropriés.
10. Équité : Assurer des moyens de subsistance dignes et fiables à toutes les parties prenantes impliquées dans les systèmes alimentaires, en particulier les petits exploitants agricoles, par le biais du commerce équitable, des conditions de travail équitables et un traitement équitable des droits de propriété intellectuelle.

11. Connectivité : Garantir la proximité et la confiance entre producteurs et consommateurs par la promotion de circuits de distribution équitables et courts et la réintégration des systèmes alimentaires dans les économies locales.
12. Gouvernance des terres et des ressources naturelles : Renforcer les structures institutionnelles pour améliorer la reconnaissance et le soutien fournis aux exploitations familiales, aux petits agriculteurs et aux paysans qui assurent une gestion durable des ressources naturelles et génétiques.
13. Participation Encourager l'organisation sociale et la participation accrue des producteurs et des consommateurs alimentaires à la prise de décisions afin de promouvoir la gouvernance décentralisée et la gestion adaptative locale des systèmes agricoles et alimentaires.

ANNEXE 1 : CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA PROPOSITION

Statut juridique membres du consortium	5
Historique des membres du consortium	20
Travaux de recherche prévus	50
Liens avec les initiatives agroécologiques nationales et régionales	10
La gestion des connaissances ;	15
Score total	100